

## 10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

### AVANT L'APPLICATION

-  1 ► Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
-  2 ► Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.
-  3 ► Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
-  4 ► Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
-  5 ► Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
-  6 ► Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.

### PENDANT L'APPLICATION

-  7 ► Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

### APRÈS L'APPLICATION

-  8 ► Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
-  9 ► Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
-  10 ► Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm®.

© Marque déposée Sté PANTEK France

### Contacts utiles

Informations techniques, étiquettes et FDS	BASF Agro	 N°Azur <b>0 810 02 30 33</b> ou <a href="http://www.agro.bASF.fr">www.agro.bASF.fr</a>
Une question de santé	MSA	  N° Vert <b>0 800 887 887</b>
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 <b>01 49 64 57 33</b>
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	 N°Azur <b>0 810 12 18 85</b> ou <a href="http://www.adivalor.fr">www.adivalor.fr</a>

**BASF Agro S.A.S.**  
21 chemin de la Sauvegarde  
69134 ECULLY cedex  
Tél. 04 72 32 45 45

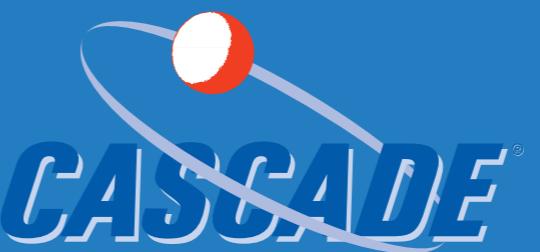
  
The Chemical Company

[www.invinoveritas-bASF.com](http://www.invinoveritas-bASF.com)

DUFRESNE CORNAGLIA SCARLETT 762/GESTIOPR - ® marque déposée BASF - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Janvier 2010. Crédits photos : BASF.

A C T I V I T É  
O V I C I D E  
P L U S A C T I V I T É  
L A R V I C I D E  
P O U R P L U S D E  
S É C U R I T É  
...  
D I F F I C I L E D E  
F A I R E P L U S !

Anti-tordeuse  
& anti-cicadelle



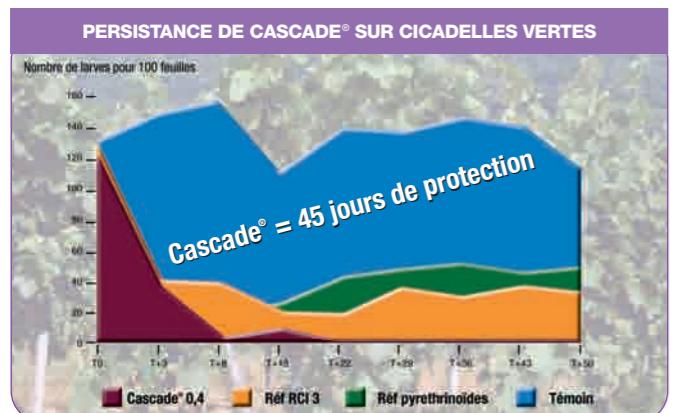
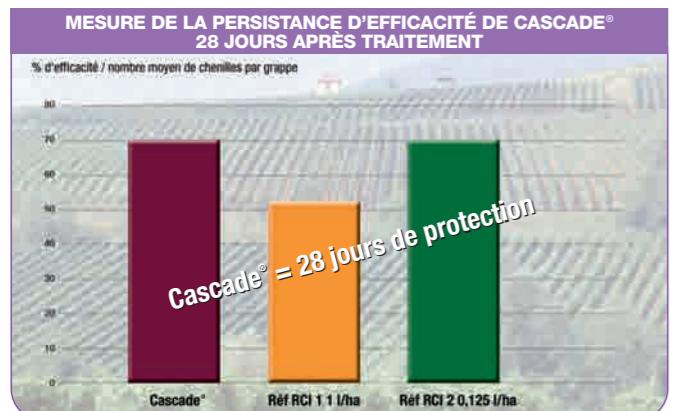
  
The Chemical Company

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI

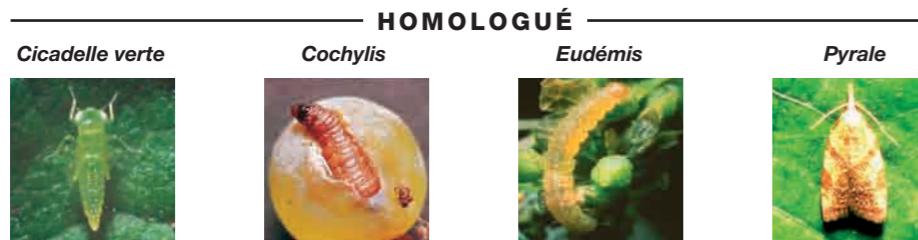
## Pourquoi Cascade® ?

Tordeuses et cicadelles vertes sont à l'origine de fortes dépréciations quantitatives et qualitatives de la récolte.  
Pour ses nombreux avantages, Cascade® contribue à la production d'une vendange de qualité.

### ● Performance



### ● Polyvalence



### ● De sérieux atouts

Cascade® présente une excellente résistance au lessivage.

Cascade® préserve les acariens prédateurs, ainsi que les insectes auxiliaires.

## Comment s'utilise-t-il ?

Cascade® est facile à positionner.

### ■ TORDEUSES DE LA GRAPPE

#### EN 1ÈRE GÉNÉRATION DES TORDEUSES DE LA GRAPPE :

dès le début des éclosions (stades L1, L2)  
jusqu'à l'apparition des premiers glomérules.



#### EN 2ÈME ET 3ÈME GÉNÉRATION DES TORDEUSES DE LA GRAPPE :



### ■ CICADELLE VERTE

Dans les parcelles où les cicadelles nécessitent un traitement spécifique, Cascade® s'applique dès le seuil d'une forme mobile par feuille.

## Qu'est-ce que Cascade® ?

**Cascade®** : marque déposée BASF.

**Autorisation de vente n°** : 8900291.

**Composition** : 100 g/l de flufenoxuron.

**Formulation** : concentré dispersable (DC).

**Classement toxicologique** :

N : Dangereux pour l'environnement.

T : Toxique.

R10 : Inflammable.

R36/37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R40 : Effet cancérogène suspecté ; preuves insuffisantes.

R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R61 : Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

R62 : Risque possible d'altération de la fertilité.

R64 : Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.

R50/53 : Très毒ique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Usages et doses autorisés : vigne** : Cicadelle des grillures : 0,4 l/ha.

Pyrale : 0,4 l/ha.

Tordeuses : 0,4 l/ha (Eudémis et Cochylis).

**Nombre maximum de traitements par an : vigne** : 2 applications maximum par an.

**Délai d'emploi avant récolte** : 35 jours.

**Délai de rentrée dans les parcelles** : 24 heures (cf arrêté du 12/09/06).

**Distance aux points d'eau** : respecter une zone non traitée de 5 mètres (cf arrêté du 12/09/06).

**Conditionnement** : bidons de 1 litre et 10 litres.

**Limite maximale de résidus : raisin de cuve** : 2 ppm, **raisin de table** : 1 ppm.

**Cascade® ne doit pas être utilisé en mélange. Cascade® est également homologué sur pommier :**

- Acarien rouge (*P. ulmi*), acarien jaune (Tétranyques), acarien de l'aubépine, acarien brun : 0,1 l/ha.

- Carpocapses des pommes et des poires : 0,075 l/ha (application sur 1<sup>ère</sup> génération uniquement).

- Mineuse marbrée, mineuse cerclée : 0,04 l/ha - 4 applications maximum par saison.

**Précautions d'emploi lors de la préparation de la bouillie** : port de gants obligatoire.

Gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type A2P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtements de travail de niveau de protection 4. Dangereux, respectez les conditions d'emploi.



**Dangereux – Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi.**